

Montréal, le 11 juillet 2014

Par dépôt électronique

À : Tous les participants

OBJET : Demande du Distributeur relative aux options d'électricité interruptible
Dossier de la Régie : R-3891-2014

Tel que prévu à la décision D-2014-090, l'audience dans le dossier cité en objet se tiendra de **9 h à 15 h les 14 et 15 juillet prochain** dans la salle Krieghoff des bureaux de la Régie à Montréal.

À ces fins, nous vous transmettons, avec la présente, le calendrier de l'audience pour l'ensemble de ces journées, préparé à la lumière des informations transmises par tous les participants.

La Régie rappelle qu'elle s'attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité, dans la mesure du possible, afin de tenir compte des imprévus qui peuvent survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains intervenants pourraient être appelés à présenter leur preuve ou leur argumentation plus tôt que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml